



**PRÉFÈTE  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ  
ET DE LA LÉGALITÉ  
BUREAU DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Affaire suivie par Mme Molka FAREL  
administratrice du site TNV  
mél : [molka.farel@gironde.gouv.fr](mailto:molka.farel@gironde.gouv.fr)  
☎ 05 56 90 63 39

Bordeaux, le 13 OCT. 2022

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine  
Préfète de la Gironde,

à

Destinataires in fine

*En communication à Mesdames et Messieurs  
les Sous-Préfets*

**Objet** : Migration de la plateforme TNV-OCMI vers la plateforme OSMOSE

**Annexe** : Modalités d'utilisation d'OSMOSE

Depuis le 5 septembre 2018, la préfecture de la Gironde a mis en place une plateforme numérique collaborative d'information dénommée Territoriale Nouvelle Version (TNV), via l'Offre Collaborative du Ministère de l'Intérieur (OCMI), à destination des collectivités locales et des groupements girondins, qui propose 3 espaces documentaires thématiques : contrôle de légalité/intercommunalité, élections/administration générale et finances locales.

La mise en place de cet outil de communication répond à une ambition gouvernementale de transformer l'action publique, afin d'améliorer notamment l'accès à l'information des collectivités et de leurs établissements.

Cette transformation s'articule, entre autres, autour d'un volet numérique, au bénéfice notamment des collectivités territoriales et de leurs groupements. Il a pour finalité le développement d'un État offrant des services numériques nouveaux et optimisés.

Je vous informe qu'une migration de ce service, vers la plateforme OSMOSE<sup>1</sup>, est fixée le **24 octobre 2022**.

A compter de cette date, le site TNV/OCMI ne sera plus alimenté en information et documentation, étant souligné que ce site sera définitivement fermé le 30 octobre 2022. A compter de cette date, la plateforme OSMOSE sera votre unique canal d'information.

OSMOSE a vocation à perpétuer le canal privilégié de communication entre la Direction de la Citoyenneté et de la Légalité de la préfecture de la Gironde et les collectivités locales. Outil numérique modernisé et optimisé, ce portail d'information s'inscrit pleinement dans la transformation numérique mise en place par l'État afin d'améliorer en permanence la qualité de l'information apportée aux collectivités territoriales et à leurs établissements.

**Le 24 octobre 2022 la plateforme TNV/OCMI sera inaccessible et, ce même jour, vos services utilisateurs de TNV seront destinataires d'une notification les invitant à activer le compte OSMOSE sous un délai de 35 jours, passé ce délai les comptes seront supprimés.**

.../...

<sup>1</sup> Accessible depuis Internet ou via le lien suivant:

<https://osmose.numerique.gouv.fr/plugins/DINUMThemePlugin/jsp/front/privateLoginOsmose.jsp?redirect=https%3A%2F%2Fosmose.numerique.gouv.fr%2Findex.jsp>

A l'instar de TNV/OCMI, la plateforme OSMOSE proposera une offre d'information sur les trois thématiques selon le même procédé de connexion et d'accès à l'espace documentaire. Vous trouverez en annexe les modalités de connexion vous permettant de consulter, copier et télécharger les documents mis en ligne. De même, lorsqu'un nouveau document sera mis en ligne, une notification vous alertera sur l'adresse mail communiquée à mes services.

Pour toute question que vous jugeriez utiles, vous pouvez vous adresser à :

- l'administratrice du site Mme Molka FAREL, 05 56 90 63 39, molka.farel@girondede.gouv.fr,
- Mme Isabelle VALBOM, 05 56 90 63 38 isabelle.valbom@girondede.gouv.fr
- Mme Claire MICHAUD, 05 56 90 63 40, claire.michaud@girondede.gouv.fr .

Pl. La préfète,



Le Sous-Préfet  
de l'arrondissement de Libourne

Matthieu DOLIGEZ

6810 W

Destinataires :

Monsieur le président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine,

Monsieur le président du conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les présidents d'EPCI à fiscalité propre,

Mesdames et Messieurs les maires,

Mesdames et Messieurs les présidents de syndicats,

Monsieur le président de l'association des maires de la Gironde,

Monsieur le président de l'association des maires ruraux de la Gironde.

**Annexe** : Modalités d'utilisation OSMOSE  
 site OSMOSE : <https://osmose.numerique.gouv.fr>



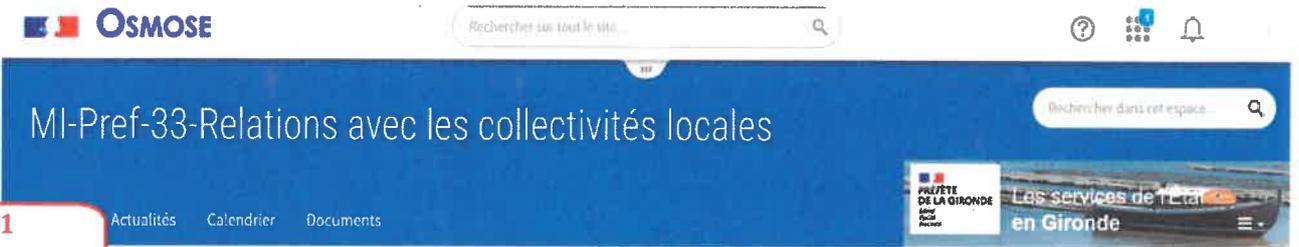
**OSMOSE**

Étape 1 :  
 Connexion au site  
 Au moyen de  
 L'invitation adressée

La plateforme collaborative des  
 communautés professionnelles de l'État



Étape 2 :  
 Accès à la  
 communauté MI-Pref33-  
 Relation avec les  
 collectivités locales



1  
 Accès aux  
 thématiques

- Sous-espaces
- MI-PREF-33-Contrôle de légalité-Intercommunalité
  - MI-PREF-33-Dotations et Finances Locales
  - MI-PREF-33-Elections et Administration Générale
- + Demander la création d'une sous-espace

Préfecture de la Gironde

**Direction**  
 de la Citoyenneté  
 et de la Légalité

- Contrôle de Légalité - Intercommunalité
- Elections - Administration Générale
- Dotations - Contrôle Budgétaire

Petit Calendrier

1 septembre 2022

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Présentation

Site relay suite à la fermeture de TNV.

[Modifier la présentation](#)

Statut des membres

Connecté (1)

De membres (3)

**3**  
**Accès à l'espace documentaire**

Documents

Projets

Vieille collaborative

4 participants

### Derniers contenus

- Guide des maires Gironde
- EPCI à fiscalité propre de la Gironde

### Dernières pages web

- Ministère de l'Intérieur
- DCCL
- BANATIC, la base nationale sur l'intercommunalité

### Présentation



Modifier la présentation

### Petit Calendrier

1 novembre 2022

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27

**2**  
**Fil d'actualité**

**Activité de l'Espace**

Message Page web Sondage



